

# Commune d'AUTHON LOIR & CHER

## DCM 2022/071 – CONTRAT DE PRESTATIONS DANS L'OBTENTION DE SUBVENTIONS

Nombre de Conseillers en Exercice : 14  
Présents : 08  
Pouvoirs : 01  
Votants : 09  
date de convocation : 20/10/2022

*L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre octobre à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence du Maire, Madame Marie-José CINTRAT,*

**Etaient présents** M. BOURRÉE Steve, M. CINTRAT Jean-Luc, Mme CINTRAT Marie-José, Mme FERRAND Joëlle, M. HASLÉ Julien, Mme NIZARD Véronique, Mme OURY Dominique, Mme FOUSSEREAU Nathalie.  
**Absents** : M. JOB David, M. HÉMOND Nicolas, M. FERRAND Arnaud, M. FORBIN Paternie, Mme CAHIER Aline  
**Pouvoirs** : de M. HENRY Roland à Mme OURY.

Les membres présents ont pris connaissance du projet de contrat de prestations pour l'obtention de subventions adressé avec la convocation au présent conseil.

Cette offre établie par la société IFTES 23 rue du Trou Grillon 91280 St Pierre du Perray, vise à apporter à la commune un soutien technique à l'analyse de projet, constitution de dossiers de financement, accompagnement aux financements.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et par 9 voix pour :

- Approuve le projet de contrat de prestations pour l'obtention de subventions de la société IFTES tel que joint en annexe ;
- Désigne Mme Cintrat et M. Bourrée en qualité d'interlocuteurs dans ce projet ;
- Autorise Mme le Maire à signer les pièces relatives à cette affaire et la mener à bien.

*Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.*

*Pour copie conforme au registre,  
Madame le Maire, Marie-José CINTRAT*

